



Labyrinthe

22 | 2005 (3)

La Biopolitique (d')après Michel Foucault

De la guerre à l'art de gouverner : un tournant théorique dans l'œuvre de Foucault ?

Roberto Nigro



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1030>

DOI : [10.4000/labyrinthe.1030](https://doi.org/10.4000/labyrinthe.1030)

ISSN : 1950-6031

Éditeur

Hermann

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2005

Pagination : 15-25

Référence électronique

Roberto Nigro, « De la guerre à l'art de gouverner : un tournant théorique dans l'œuvre de Foucault ? », *Labyrinthe* [En ligne], 22 | 2005 (3), mis en ligne le 18 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/labyrinthe/1030> ; DOI : [10.4000/labyrinthe.1030](https://doi.org/10.4000/labyrinthe.1030)

Propriété intellectuelle

**DE LA GUERRE
À L'ART DE GOUVERNER :
un tournant théorique dans l'œuvre
de Foucault ?**

Roberto NIGRO
rnigro@wanadoo.fr

Les deux cours de Foucault publiés récemment (*Sécurité, territoire, population* et *Naissance de la biopolitique*) ont pour objet la notion de biopouvoir, formulée pour la première fois en 1976¹. L'analyse de ces deux cours ajoute de nouveaux éléments à la compréhension de cette période de la production foucauldienne, qui suit la publication de *Surveiller et Punir* (1975) et de *La volonté de savoir* (1976). Dans ces pages, j'aimerais suggérer quelques hypothèses concernant la genèse et l'élaboration de la notion de biopouvoir et de biopolitique dans l'œuvre de Foucault.

Ma première remarque porte sur le nouveau paysage conceptuel que ces deux cours dessinent. Je ne veux pas dire qu'ils détruisent toute continuité analytique et tout agencement entre les différents fragments historiques analysés par Foucault dans ses œuvres antérieures ; il n'en reste pas moins que la trajectoire intellectuelle de Foucault pendant cette période se caractérise par un déplacement théorique important, dont l'ampleur constitue l'enjeu majeur de ma présente analyse.

Est-il question de discontinuité ? Faut-il croire qu'un tournant dans sa pensée a creusé une limite indépassable au-delà de laquelle la fuite est sans retour ? Et si cette discontinuité n'avait été qu'une illusion au terme de laquelle Foucault nous attend, immobile, après avoir parcouru la surface lisse de l'histoire, fragment après fragment, pour composer la mosaïque infinie de notre histoire ? Et si l'on découvrait que toutes les pièces ne faisaient partie que d'un seul et même tableau ? Dans un cas comme dans l'autre, la réponse ne peut que s'achever dans la trajec-

1. Voir « *Il faut défendre la société* ». Cours au Collège de France, 1976, Paris, Gallimard/Seuil, 1997.

toire qui la dessine, car, comme Gilles Deleuze le dit, Foucault est un penseur sismique, qui procède par à-coups, plutôt que par développements, par reformulations brusques plutôt que par continuations².

Dissonances, discontinuités...

La notion de biopouvoir a été introduite par Foucault, pour la première fois, en 1976. Elle apparaît dans le premier volume de *Histoire de la sexualité* et dans la leçon du 17 mars 1976 d'« *Il faut défendre la société* », où Foucault déclare : « Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, je crois que l'on voit apparaître quelque chose de nouveau, qui est une autre technologie de pouvoir, non disciplinaire cette fois. [...] Cette nouvelle technique ne supprime pas la technique disciplinaire tout simplement parce qu'elle est d'un autre niveau, elle est à une autre échelle, elle a une autre surface portante, et elle s'aide de tout autres instruments. [...] Après l'anatomo-politique du corps humain, mise en place au cours du XVIII^e siècle, on voit apparaître, à la fin de ce même siècle, quelque chose qui n'est plus une anatomo-politique du corps humain, mais que j'appellerais une "biopolitique" de l'espèce humaine³. »

Le cours de 1976 s'inscrivait dans le prolongement de ses travaux antérieurs sur « la formation d'un savoir et d'un pouvoir de normalisation, à partir des procédures juridiques traditionnelles du châtiement⁴ ». Foucault ajoute : « Le cours de l'année 1975-1976 terminera ce cycle par l'étude des mécanismes par lesquels, depuis la fin du XIX^e siècle, on prétend "défendre la société"⁵. » En réalité, ce cours traitera du rôle de la guerre dans le discours historique. Le discours sur la défense de la société va se confondre avec celui de la guerre, car, à la fin du XIX^e siècle, va apparaître l'idée d'une guerre interne comme défense de la société contre les dangers qui naissent dans son propre corps et de son propre corps⁶.

2. Gilles Deleuze, *Pourparlers*, Paris, Les éditions de Minuit, 1990, p. 129-138 et 139-161.

3. Voir p. 215-216.

4. Foucault, *Les Anormaux. Cours au Collège de France, 1974-1975*, Paris, Gallimard/Seuil, coll. « Hautes études », 1999, p. 311.

5. *Ibidem*, p. 311.

6. Voir Foucault, « *Il faut défendre la société* », *op. cit.*, p. 194.

Partant des conclusions d'« *Il faut défendre la société* », *Sécurité, territoire, population* se propose de prolonger et d'approfondir le déplacement théorique qui va de l'étude de la discipline des corps à celle des mécanismes de la régulation des populations. L'introduction, à partir du cours de 1976, de la notion de population, et l'analyse des mécanismes qui l'affectent, tels que la naissance, la mort, la reproduction, la maladie, etc., constituera la base du développement d'un nouveau cycle de recherches, qui fait l'objet du cours de 1978.

Ainsi, *Sécurité, territoire, population* semblerait s'inscrire dans la continuité du même programme de recherche, esquissé dans « *Il faut défendre la société* ». L'un ne serait que la suite de l'autre, puisque le premier s'inscrirait dans la parfaite continuité des conclusions du second. Les deux cours ne feraient rien moins que de tracer la genèse du pouvoir sur la vie. Dans l'émergence de la biopolitique, au XVIII^e siècle, Foucault voyait une mutation capitale, l'une des plus importantes dans l'histoire des sociétés humaines.

À partir de la quatrième leçon de *Sécurité, territoire, population*, le lien indissociable entre l'analyse du pouvoir biopolitique et la notion de gouvernement s'affiche de toute évidence : « À travers l'analyse de quelques mécanismes de sécurité, j'avais essayé de voir comment apparaissaient les problèmes spécifiques de la population, et en regardant d'un peu plus près ces problèmes de la population, la dernière fois, vous vous [en] souvenez, on avait été vite renvoyé au problème du gouvernement. » (*STP*, p. 91.)

La constitution d'un savoir de gouvernement est indissociable de la constitution d'un savoir de tous les processus qui tournent autour de la population au sens large. La population va être l'objet dont le gouvernement devra tenir compte dans ses observations, dans son savoir, pour arriver effectivement à gouverner de façon rationnelle et réfléchie. C'est une problématique qui apparaît de toute évidence dans la littérature du XVI^e siècle sur les arts de gouverner.

Gouvernementalité

La notion de gouvernement joue un rôle de plus en plus important dans la réflexion de Foucault. À partir de 1978, tout en respectant le projet d'enseignement qu'il avait soumis lors de sa

candidature au Collège de France⁷, Foucault s'engagera dans un projet qui vise à l'analyse des technologies gouvernementales. En particulier, il consacre le cours de 1979 à l'étude du libéralisme et du néolibéralisme. À l'étude de quelques exemples concrets de technologies gouvernementales, qui sert de terrain d'expérience pour l'analyse, vient s'ajouter l'élaboration de problèmes théoriques qui amènera à l'émergence du concept de *gouvernementalité*. Cette notion, formulée dans la 4^e leçon de *Sécurité, territoire, population*, permet à Foucault de découper un domaine précis d'analyse, concernant le rapport entre relations de pouvoir et constitution de la forme-État. Dans les années qui suivent, son importance s'accroît davantage, car elle vient jouer le rôle de surface de contact entre les technologies de gouvernement et les technologies de soi. Comme le souligne Foucault, dans une conférence donnée à New York en 1981, la gouvernementalité est « la surface de contact où se nouent la manière de conduire les individus et la manière dont ils se conduisent⁸ ».

L'importance de ces notions, ainsi que le rôle qu'elles jouent dans sa pensée, à partir de 1978, devraient nous amener à questionner de plus près le sens de ce déplacement théorique. Dans la trajectoire analytique suivie par Foucault, les notions de gouvernement et de gouvernementalité sont moins un point d'aboutissement de ses analyses précédentes qu'une ligne de fuite vers un nouveau paysage conceptuel. Foucault est en train d'abandonner l'analyse des relations de pouvoir en terme de dispositifs de savoir-pouvoir, pour utiliser un nouvel outil théorique, dont la force majeure, à ses yeux, réside dans sa plus grande aptitude *opératoire* pour l'analyse des technologies objectives de pouvoir et des technologies de soi. Encore faut-il signaler que cette nouvelle dimension de pensée marque une discontinuité d'autant plus importante dans l'œuvre de Foucault, qu'elle se déprend de « tout paradigme ou modèle de guerre » pour l'explication et l'analyse des rapports sociaux.

7. Voir « Titres et travaux », dans *DE*, vol. I, p. 844.

8. Voir Frédéric Gros, « Situation du cours », dans Foucault, *L'Herméneutique du sujet. Cours au Collège de France, 1981-1982*, Paris, Gallimard/Seuil, 2001, p. 507.

Surveiller et Punir se terminait par la fameuse expression « il faut entendre le grondement de la bataille » (p. 360). Un an après sa publication, Foucault avait repris, dans « *Il faut défendre la société* », l'« hypothèse de Nietzsche » pour essayer, en deux temps, à la fois de détruire/déconstruire la notion de répression et de récupérer la théorie de la guerre comme principe historique de fonctionnement du pouvoir. Il écrivait : « Sous le pouvoir politique, ce qui gronde et ce qui fonctionne c'est essentiellement et avant tout un rapport belliqueux⁹ ».

La référence à l'hypothèse de Nietzsche, en opposition à celle de Reich, a pour fonction de ramener l'analyse, d'une part, au schéma guerre-répression ou domination-répression et, d'autre part, au rapport belliqueux comme fondement du pouvoir politique. Pour ce qui concerne le premier aspect, il s'agira de questionner radicalement le modèle d'opposition entre lutte et soumission, tout en sachant que cette critique visera ses propres analyses, à cause de leur précédent enracinement dans le modèle lutte-répression. Ainsi, une partie du cours sera destinée à « montrer en quoi et comment cette notion si courante maintenant de répression pour caractériser les mécanismes et les effets de pouvoir, est tout à fait insuffisante pour les cerner¹⁰ ».

Cependant, l'essentiel du cours sera consacré à l'autre volet : l'analyse du problème de la guerre : « Est-ce bien exactement de la guerre qu'il faut parler pour analyser le fonctionnement du pouvoir ? [...] Le pouvoir, tout simplement, est-il une guerre continuée par d'autres moyens que les armes ou les batailles¹¹ ? »

Foucault reprend la théorie de la guerre comme principe historique de fonctionnement du pouvoir et la met en relation avec le problème de la race, puisqu'il considère que c'est dans le binarisme des races qu'a été perçue, pour la première fois en Occident, la possibilité d'analyser le pouvoir politique comme guerre. À la fin du XIX^e siècle, lutte des races et lutte des classes deviennent les deux grands schémas selon lesquels on tente de repérer le phénomène de la guerre et les rapports de force à l'intérieur de la société politique. Il reste néanmoins que ce projet d'écrire ou d'analyser la complexité des rapports de pouvoir, comme rapports de force et de guerre, s'interrompt en 1976.

9. Foucault, « *Il faut défendre la société* », *op. cit.*, p. 18.

10. *Ibidem*, p. 18.

11. *Ibidem*, p. 18.

Que s'est-il passé durant les mois qui succèdent à la conclusion de ce cours ? En 1977, Foucault n'enseigne pas au Collège de France, puisqu'il bénéficie d'une année sabbatique. On peut néanmoins suivre son évolution intellectuelle à travers le nombre important de documents, d'articles et d'interviews de cette époque.

Dans un entretien accordé à un magazine allemand et publié en décembre 1977, il est sollicité de répondre sur la question de savoir si ses œuvres ne tracent pas une histoire des perdants. Il répond promptement : « Oui, j'aimerais beaucoup écrire l'histoire des vaincus. [...] Mais il y a deux difficultés. Premièrement, ceux qui ont été vaincus – dans le cas, d'ailleurs, où il y a des vaincus – sont ceux à qui par définition on a retiré la parole ! Et si, cependant, ils parlaient, ils ne parleraient pas leur propre langue. On leur a imposé une langue étrangère. [...] Mais je voudrais poser cette autre question : peut-on décrire l'histoire comme un processus de guerre ? Comme une succession de victoires et de défaites ? C'est un problème important dont le marxisme n'est toujours pas venu complètement à bout. Quand on parle de lutte des classes, qu'entend-on par lutte ? Est-ce qu'il est question de guerre, de bataille ? Peut-on décoder la confrontation, l'oppression qui se produisent à l'intérieur d'une société et qui la caractérisent, peut-on déchiffrer cette confrontation, cette lutte comme une sorte de guerre ? Les processus de domination ne sont-ils pas plus complexes, plus compliqués que la guerre¹² ? »

En se référant aussi à une série de documents ayant trait précisément à l'internement et à l'incarcération au XVII^e et au XVIII^e siècle¹³, Foucault souligne davantage sa déprise d'un modèle d'analyse du pouvoir en termes d'autorité et de répression. L'internement et l'incarcération ne sont pas, d'après lui, des mesures autoritaires, venues d'en haut, mais plutôt des mesures que les gens, même dans les familles les plus pauvres, ressentaient eux-mêmes comme nécessaires pour résoudre les problèmes qu'ils avaient entre eux.

Foucault s'est toujours méfié de la notion de répression. Ces références marquent de manière plus nette son incertitude vis-à-vis d'une interprétation des relations de pouvoir en termes de guerre, de domination des vainqueurs sur les vaincus. Ce n'est pas que ce modèle de

12. « La torture, c'est la raison », dans *DE*, vol. III, p. 390-391.

13. Voir Foucault et Arlette Farge, *Le Désordre des familles*, Paris, Juillard/Gallimard, 1982.

la répression soit entièrement faux ; il est simpliste et insuffisamment élaboré pour cerner la complexité des relations qui traversent le champ social.

Ainsi, l'enjeu du déplacement théorique, auquel nous nous référons ici, est d'autant plus important qu'il fait allusion au combat constant qui traverse la réflexion de Foucault : il s'agit de cette sorte d'*Auseinandersetzung* avec Marx et le marxisme¹⁴, qui ne cesse de traverser d'un bout à l'autre son œuvre et en constitue l'une des sources principales de sa productivité, comme l'a très bien souligné Étienne Balibar, en se référant à ce caractère de « véritable combat » qui traverse l'œuvre de Foucault dans sa confrontation avec Marx¹⁵.

La volonté de savoir est un texte emblématique de ce point de vue, car il représente le début du développement d'une nouvelle critique menée à l'égard du marxisme. Il est important de souligner que Foucault, en particulier dans cet ouvrage, semble découvrir une racine épistémologique commune entre le marxisme et le freudisme : c'est sur ce couple qu'il va exercer sa critique par la suite ; critique qui vise, bien entendu, à questionner radicalement l'évidence et l'efficacité d'un certain gauchisme ou utopisme révolutionnaire¹⁶. Critique, d'un côté, de l'hypothèse répressive, qui inclut toutes les variantes du freudo-marxisme chez Reich comme chez Adorno ou Marcuse. Critique qui inclut également, d'un autre côté, la manière dont Foucault lui-même avait développé, jusqu'en 1976, son analyse des rapports de pouvoir comme rapports de force et de guerre.

Dans un entretien accordé en 1977 Foucault disait : « Le rapport de force dans l'ordre de la politique est-il une relation de guerre ? Personnellement, je ne me sens pas prêt pour l'instant à répondre d'une façon définitive par oui ou non. [...] Ce thème de la lutte ne devient opératoire que si on établit concrètement et à propos de chaque cas, qui est en lutte, à propos de quoi, comment se déroule la lutte, en quel lieu, avec quel instruments et selon quelle rationalité¹⁷. »

14. Voir Thomas Lemke, « "Marx sans guillemets". Foucault, la gouvernementalité et la critique du néolibéralisme », dans *Actuel Marx*, n° 36, Puf, Paris, 2004, p. 13-26 et Roberto Nigro, « Foucault lecteur et critique de Marx », dans Jacques Bidet et Eustache Kouvelakis (dir.), *Dictionnaire Marx contemporain*, Paris, Puf, 2001, p. 433-446.

15. Voir « Foucault et Marx : l'enjeu du nominalisme », dans *La Crainte des masses*, Paris, Galilée, 1997, p. 282.

16. Voir Deleuze, *Foucault*, Paris, Les éditions de Minuit, 1986, p. 31-51.

17. « L'œil du pouvoir », dans *DE*, vol. III, p. 206.

C'est pourquoi la notion de gouvernement dut apparaître à Foucault plus opératoire pour décrire les processus réels.

Sans doute n'est-il pas possible de résumer en quelques lignes la complexité des rapports que l'œuvre de Foucault entretint avec celle de Marx. S'il est vrai, d'une part, que la trajectoire intellectuelle que l'on est en train de décrire fait signe d'une sorte d'éloignement et d'ultérieure déprise du marxisme et du gauchisme, il n'en reste pas moins, d'un autre côté, que Foucault se tournera, pendant cette période, vers l'œuvre de Marx pour y découvrir quelques éléments dont il se servira pour l'analyse du pouvoir dans ses mécanismes positifs. « Comment pourrions-nous essayer d'analyser le pouvoir dans ses mécanismes positifs ? Il me semble que nous pouvons trouver, dans un certain nombre de textes, les éléments fondamentaux pour une analyse de ce type. [...] Nous pouvons évidemment les trouver [aussi] chez Marx, essentiellement dans le livre II du *Capital*. [...] En somme, ce que nous pouvons trouver dans le livre II du *Capital* c'est, en premier lieu, qu'il n'existe pas un pouvoir, mais plusieurs pouvoirs¹⁸. »

D'après Foucault, les relations de pouvoir ne doivent pas être considérées d'une manière quelque peu schématique comme, d'un côté, il y a ceux qui ont le pouvoir et, de l'autre, ceux qui ne l'ont pas ; d'un côté, il y a la classe dominante, de l'autre, la classe dominée. On ne trouvera jamais ce dualisme chez Marx, parce qu'il sait parfaitement que ce qui fait la solidité des relations de pouvoir, c'est qu'elles ne finissent jamais, mais passent partout.

Consonances, continuités...

J'aimerais considérer maintenant la notion de biopolitique. *Sécurité, territoire, population* s'ouvre, à la page 3, sur ces mots : « Cette année je voudrais commencer l'étude de quelque chose que j'avais appelé comme ça, un petit peu en l'air, le bio-pouvoir, c'est-à-dire cette série de phénomènes qui me paraît assez importante, à savoir l'ensemble des

18. « Les mailles du pouvoir », dans *DE*, vol. IV, p. 186-187. Dans ce texte, Foucault se réfère au livre II du *Capital*. Je souhaite remercier Étienne Balibar pour avoir précisé que l'édition à laquelle se réfère ici Foucault est vraisemblablement l'édition française parue aux *Éditions sociales* en huit volumes. Ainsi, la référence de Foucault au livre II doit être interprétée comme : tome II du premier livre du *Capital*.

mécanismes par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine, constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir, autrement dit comment la société, les sociétés occidentales modernes, à partir du XVIII^e siècle, ont repris en compte le fait biologique fondamental que l'être humain constitue une espèce humaine. »

L'analyse du biopouvoir, c'est-à-dire des mécanismes qui ont pour fonction de modifier quelque chose au destin biologique de l'espèce, a pour objet l'étude des technologies de sécurité. Foucault se propose de faire une sorte d'histoire des technologies de sécurité, pour essayer de savoir si l'on peut effectivement parler d'une société de sécurité, autrement dit d'une nouvelle économie générale du pouvoir en train de se développer dans nos sociétés occidentales.

Si, jusqu'à *Surveiller et Punir*, Foucault avait considéré les technologies disciplinaires, qui, prenant les enfants, les soldats, les ouvriers là où ils étaient, limitaient la liberté et donnaient en quelque sorte des garanties à l'exercice même de cette liberté, maintenant, tout en faisant signe d'autocritique (voir *STP*, p. 50), il s'agit, pour lui, de comprendre la liberté à l'intérieur des mutations et des transformations des technologies de pouvoir.

Nous avons déjà souligné le fait que ces analyses n'excluent pas les précédentes, mais les intègrent. D'un point de vue historico-philosophique, elles approfondissent l'étude de la généalogie des pouvoirs modernes et de la subjectivité. L'œuvre de Foucault ne cesse de rajouter, technologie après technologie, de nouvelles pièces à la mosaïque sans fin de la généalogie des formes modernes de subjectivité.

Si Marx décrit la généalogie de la société capitaliste en se référant aux procédés d'accumulation des forces productives, Foucault analyse l'accumulation des forces du pouvoir politique. Les hôpitaux, les asiles, les orphelinats, les collèges, les maisons d'éducation, les usines, etc. font partie d'une espèce de grande forme sociale du pouvoir qui a été mise en place au début du XIX^e siècle, et qui a sans doute été l'une des conditions du fonctionnement de la société industrielle et capitaliste¹⁹.

Ces analyses, qui portent sur les processus disciplinaires, se rattachent à l'étude des formes primitives de l'accumulation capitaliste. Il ne serait pas trop difficile non plus de relier les recherches autour des dispositifs

19. Voir Foucault, « Prisons et révoltes dans les prisons », dans *DE*, vol. II, p. 431.

de sécurité à celles concernant les processus de développement de notre société technologique.

En guise de conclusion...

Dans les pages qui précèdent, nous nous en sommes tenus à l'analyse du déplacement théorique qui amène Foucault, à la fin des années 1970, à utiliser de plus en plus la notion de gouvernement. À partir des années 1980, l'emploi de cette notion lui permettra de faire interagir entre eux trois niveaux d'analyse : l'analyse des rapports stratégiques de pouvoir, avec celle des régimes de vérité et celle des procédures de subjectivation.

Cette trajectoire analytique s'était imposée, dans sa pensée, à travers deux déplacements théoriques de grande ampleur. Le premier, pendant les années 1960, visa la notion d'idéologie, interprétée comme une espèce d'élément négatif à travers lequel se traduit le fait que la relation du sujet avec la vérité, ou simplement la relation de connaissance, est troublée, obscurcie, voilée par les conditions d'existence, par les relations sociales ou par les formes politiques qui s'imposent de l'extérieur au sujet de la connaissance.

Au contraire, Foucault veut montrer que « les conditions politiques, économiques d'existence ne sont pas un voile ou un obstacle pour le sujet de connaissance, mais ce à travers quoi se forment les sujets de connaissance, et donc les relations de vérités. Il ne peut y avoir certains types de sujets de connaissance, certains ordres de vérité, certains domaines de savoir qu'à partir de conditions politiques qui sont le sol où se forment le sujet, les domaines de savoir et les relations avec la vérité²⁰ ».

L'introduction du dispositif de savoir-pouvoir a pour fonction de mettre hors jeu l'opposition scientifique/non scientifique. Ce déplacement est d'autant plus important qu'il ébauche une tâche d'analyse où il n'est plus question de tracer une histoire du vrai à travers les erreurs ; il ne s'agit pas non plus de faire l'histoire d'une erreur liée à l'histoire des interdits, puisque dans ce cas-là on ne tracerait que l'histoire de la constitution de certaines rationalisations s'affirmant à travers l'élimination d'un certain nombre d'idéologies.

20. « La vérité et les formes juridiques », dans *DE*, vol. II, p. 552-553.

De la guerre à l'art de gouverner

À la fin des années 1970, on assiste à un deuxième déplacement théorique : du dispositif de savoir-pouvoir à la notion de gouvernement. Par ce déplacement, Foucault abandonne définitivement l'analyse de la genèse des systèmes de vérité autonomes pour consacrer ses analyses à la généalogie des régimes de vérité. Par régime de vérité, il n'entend pas une loi de la vérité, mais un ensemble de règles permettant, à propos d'un discours donné, d'identifier les éléments qui peuvent être caractérisés comme vrais ou comme faux. L'histoire des régimes de vérité n'est pas l'histoire de la vérité ; elle n'est pas non plus celle de l'erreur ou de l'idéologie. La question qui se pose est plutôt : dans quelles conditions et avec quels effets exerce-t-on une certaine vérité avec certaines formules d'acceptation du vrai et du faux ? (voir *NB*, p. 3-28).

Ce sera le chemin dans lequel Foucault engagera ses dernières réflexions pendant les années 1980, lorsque le thème de la vérité ne pourra plus être disjoint de celui de la subjectivation²¹.

21. Voir Paul Veyne, « Michel Foucaults Denken », dans Axel Honneth et Martin Saar (dir.), *Michel Foucault. Zwischenbilanz einer Rezeption. Frankfurter Foucault-Konferenz 2001*, Suhrkamp, Frankfurt am Main, 2003.